Un lien naturel

Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

dossier : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date nais. : _____

Année / Mois / Jour

Formulaire de liaison pour l'application de l'ordonnance collective OC-M-J4

- Ordonnance collective « Infection fongique buccale (muguet) » disponibles sur les sites web : csssvalleebatiscan.qc.ca et www.opq.org

J'ai procédé à l'évaluation de la personne ci-haut mentionnée. Elle est une candidate à la prise de Nystatine (solution orale 100 000 unités/ml).

Aucune des contre-indications énoncées dans l'ordonnance collective n'est présente. Cette personne a reçu l'enseignement relatif à l'utilisation du médicament indiqué ci-dessous.

- Nystatine, solution orale 100 000 unités/ml

Posologie :

- ☐ 1 ml, 100 000 Un /ml, dans la bouche sur toutes les parois, quatre fois par jour, après les boires, pendant 10 jours.
- ☐ 2 ml, 100 000 Un /ml dans la bouche sur toutes les parois, quatre fois par jour, après les boires, pendant 10 jours.

_____

Nom et prénom de l'infirmière | No de permis | Signature de l'infirmière

_____

Médecin répondant pour facturation | No de permis

Médecin de garde sans rendez-vous – CSSS Vallée de la Batiscan

Médecin répondant pour contact si problématique ou précisions

CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan (418) 362-2728 / CLSC Saint-Tite (418) 365-7556

Établissement / Téléphone

Mise en vigueur : Avril 2010
Autorisé par :
cb/Santé physique

_____

Date